

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: X6119B1

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0065-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0013419-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

X6119B1
Xylophène Industrie Xyloprotect EX 2002

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
Numéro de l'autorisation	BE2019-0065-00-00 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0013419-0003	
Date de l'autorisation	11/06/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	03/06/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

PPG AC - France SA

Adresse du fabricant

1 rue de l'Union Immeuble Union Square CS10055 92565 Rueil Malmaison France

Emplacement des sites de fabrication

ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

ZI de Ruitz, BP 83 62620 Ruitz France

PPG Trilak Kft., 4 Grassalkovich ut 1238 Budapest Hongrie

Dyrup A/S, Gladsaxevej 300 2860 SØBORG Danemark

PPG Deco Polska Sp. z o.o., ul. Kwizdyńska 8 51-416 Wrocław Pologne

Berkem Developpement SAS, Marais Ouest 24680 Gardonne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)

Nom du fabricant

Arysta LifeScience Benelux SPRL

Adresse du fabricant

rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni

Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde

PPG Romania, 33 Catanoaia street, sector 3 032903 Bucharest Roumanie

Substance active

48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)

Nom du fabricant

Janssen Pharmaceutica NV

Adresse du fabricant

Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

Substance active

51 - Tébuconazole

Nom du fabricant

Lanxess Deutschland GmbH

Adresse du fabricant

- 51369 Leverkusen Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis

Substance active

39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)

Nom du fabricant

Troy Chemical Company BV

Adresse du fabricant

Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

One Avenue L 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,65
1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,18
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthylpentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,39
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,38
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,24
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Substance non active	55965-84-9	611-341-5	0,0147
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	Substance non active	97862-59-4	931-296-8	6,25

2.2. Type de formulation

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément aux législations régionales/nationales en vigueur

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir conditions sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Éviter de respirer les aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans conformément aux législations régionales/nationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Préventif professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Champignons destructeurs du bois/ Pourriture cubique- Sur bois tendre et bois dur en classe d'usage 2 et sur bois tendre uniquement en classe d'usage 3.1
Stade de développement:

Nom scientifique: *Hylotrupes bajulus* L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: *Anobium punctatum* De Geer
Nom commun: Petite vrillette
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: *Lyctus brunneus*
Nom commun: Lycte brun
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: *Reticulitermes* spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Soldats

Nom scientifique: *Reticulitermes* spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Nymphes|Insectes

Nom scientifique: *Reticulitermes* spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Ouvriers

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1

Méthode(s) d'application

Application superficielle

Description détaillée:

Application superficielle / trempage courte durée

Application superficielle / pulvérisation

Application superficielle / aspersion

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100 g de produit dilué à 10 %/m² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué à 10% /m² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1

Dilution (%): 10

Nombre et fréquence des applications:

	-
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fûts de 200L en PEHD Cuves de 1000L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou les consignes d'utilisation et respecter les instructions fournies - Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
--

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.